

PERSONNELS ET ÉCOLOGIE : MÊME COMBAT !

Le **Sne-FSU** est un syndicat ferme sur ses positions, force de proposition, privilégiant l'unité d'action.

Quels que soient vos statuts et vos missions, dans les 11 parcs nationaux, le **Sne-FSU** œuvre au quotidien pour toutes et tous, en travaillant et en se mobilisant pour trouver les meilleures conditions de travail.

Le Comité social d'administration (CSA) est la nouvelle instance qui remplace le Comité technique local (CT). Il traite des questions collectives telles que le temps de travail, la formation, l'égalité professionnelle, le fonctionnement et l'organisation des services, le régime indemnitaire, la protection sociale, la prévention des risques, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail (via la FSSCT, Formation spécialisée Santé et Conditions de Travail, le CHSCT disparaissant)....

Syndicat historique des parcs nationaux, le Syndicat national de l'environnement, un des syndicats de la **FSU**, fédère les agent.es travaillant dans toute la sphère publique de l'Environnement. Il est le seul syndicat qui, tout en défendant les droits des personnels, s'implique dans la prise en compte des enjeux environnementaux.

Le **Sne-FSU** est donc aussi un lieu de réflexion et de propositions sur les politiques de protection de l'environnement et les choix de société qu'elles impliquent. La reconnaissance de notre expertise dans le domaine de l'environnement, de l'écologie et de la biodiversité, fait de nous un interlocuteur privilégié.

Il est attentif au respect des missions dévolues aux parcs nationaux et à la cohérence des décisions des établissements au regard du défi climatique et écologique.

Le Sne-FSU à tous les niveaux et en tous lieux

Depuis les dernières élections de 2018, nous nous sommes mobilisés, avec succès, pour :

- le pilotage de l'actualisation du livret d'accueil,
- la reconnaissance de l'investissement (part variable du Rifseep - CIA) à travers la négociation des grilles de notation et de la note de 110% pour l'investissement conséquent,
- la recatégorisation des ATE et leur accompagnement,
- l'application juste et concrète du décret sur les frais de mission et déplacement,
- l'obtention du remboursement sans facture des missions sur Papaïchton et Camopi,
- la protection de tou·tes pendant le COVID (maintien des jours RTT contre l'ordonnance visant à les réduire, actualisation en continu du PCA/PRA, suivi du vécu des agents par enquête Sne-FSU),
- la mise à jour du Document Unique d'Exposition aux Risques Professionnels et la réactivation des signalements,
- la sécurité lors des missions fluviales avec l'obtention d'un groupe de travail dédié,
- le lancement de la prévention sur la souffrance au travail (RPS) et la recherche de solutions curatives,
- le suivi actif des sujets latents : formations tiers secours et savoirs de base, équipements de secours...

Les 11 sections syndicales **Sne-FSU** des 11 parcs nationaux fonctionnent en réseau ; vos représentants se connaissent et échangent souvent.



Pour une cohérence entre nos objectifs et l'exercice de nos missions !

Ce partage d'informations, de compétences syndicales et juridiques et leur vision d'ensemble constituent un atout de taille. Il permet de peser dans les discussions qu'elles soient locales ou nationales, en portant, devant l'administration, le même message structuré et mûri ensemble.

Par cette connaissance globale et une cohésion d'action, nous pouvons ainsi défendre plus efficacement les agents, les missions de nos espaces protégés, mobiliser les personnels, élus, associations et médias, faire connaître nos combats, manifester autrement et l'emporter !

Nous l'avons prouvé récemment en stoppant l'hémorragie de moyens. Avec votre soutien, nous continuerons !

Voter Sne-FSU au CSA local, c'est aussi voter FSU au CSA Ministériel : l'action locale est renforcée par un portage national des dossiers et inversement.



NOS PRIORITES ET NOS ENGAGEMENTS POUR 2022-2026

NOS ENGAGEMENTS AU CSA

EN TERMES DE MÉTHODE :

- avancer collectivement,
- avoir le souci de maintenir toujours le dialogue,
- veiller à la bonne application des protocoles, recueillir régulièrement vos doléances et vos avis.

En ligne de mire, à plus forte raison dans le contexte de crises :

- l'équité en tirant tous les agents vers le haut,
- la sécurité, le bien-être et l'autonomie au travail,
- l'éthique de nos établissements par une vigilance sur le mécénat, l'exemplarité en termes d'éco-responsabilité...

Vous faites le choix de placer votre confiance dans les représentant-es suivant-es, que d'autres noms viendront compléter après l'élection.

LES SUJETS QUE NOUS AURONT À CŒUR DE PORTER :

- s'assurer du maintien d'exigence du niveau de protection des parcs nationaux : application de la loi, obtention des moyens supplémentaires (humains et budgétaires) pour l'adéquation avec les missions dévolues aux parcs historiques, au PN des Calanques et au PN de Forêts dont les dotations-cibles sont volontairement plus faibles, et au projet de 12ème Parc national des zones humides,
- combattre les effets négatifs de la loi de Transformation Publique : opacité du recrutement, précarisation, emploi de contractuels sur les postes à missions permanentes, pouvoir démesuré des directions de parcs (Lignes Directrices de Gestion), non-respect du dialogue social, casse du service public....

Le Sne-FSU défend le quotidien des agent.es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité !